

RÉPONSES À L'ÉTUDE DE LA GESTION ET DU CONTRÔLE FINANCIER

DATE 28 avril 1978

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
(31 MARS 1976)NOM DU MIN./ORGANISME/SOCIÉTÉ
AUTEUR DES RÉPONSES Statistique Canada
P. Donnelly

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL	RÉPONSE DE L'ORGANISME EN 1976 RAPPORT	RÉPONSE AU 31 MARS 1977	RÉPONSE AU 31 MARS 1978
<p>Pour améliorer le contrôle interne, il faudrait exercer un contrôle comptable sur le total des comptes à recevoir du fonds renouvelable.</p> <p>Il n'est pas exigé officiellement que l'on obtienne l'approbation du client lorsqu'on prévoit que le coût d'un projet de fonds renouvelable dépassera l'estimation initiale.</p> <p>Il faudrait publier une directive exigeant l'approbation du client dans tous les cas où l'on prévoit dépasser l'estimation initiale du coût d'un projet de fonds renouvelable. Lorsque cet excédent sera important, il faudra conclure un nouveau contrat.</p> <p>Certains projets de fonds renouvelable ont été amorcés sans que le client ne paie à l'avance et certains projets sont insuffisamment consolidés.</p>	<p>Bien que nous jugions que des contrôles appropriés existent actuellement, un registre de contrôle plus détaillé sera préparé.</p> <p>Nous sommes d'accord qu'une formule pour le coût révisée, à l'exception et à l'approbation devrait être produite lorsqu'il devient évident que l'on sera en présence d'un excédent important. Cependant, en signant la formule, le client est d'accord que "le prix final sera les frais réels engagés".</p>	<p>Nous avons établi de nouveaux dossiers qui, croyons-nous, répondront à cette exigence.</p> <p>Une étude approfondie du rouage de base de notre fonds renouvelable est prévue pour l'été 1977; ces observations seront prises en considération, de façon définitives, dans le cadre des révisions qui doivent être faites.</p>	<p> Voir la réponse au chapitre "Analyse des fonds", page 10 et 11.</p> <p> L'examen des rouages du Fonds renouvelable se poursuit toujours et sera achevé en 1978. Il en sortira, au début, une présentation nouvelle au Conseil du Trésor qui décrira les conditions actuelles de fonctionnement à Statistique Canada et qui demandera l'autorisation de faire des changements importants aux clauses, conditions et méthodes de fonctionnement.</p>